

Nommer Tibor Navracsics à l'Éducation, à la Culture et à la Jeunesse, c'est envoyer un signal extrêmement inquiétant!

05 NOVEMBRE 2014

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création, dont est membre la SRF.

L'Observatoire de la liberté de création constate avec consternation que le Parlement européen a finalement approuvé par une majorité de près des deux tiers, en séance plénière du 22 octobre, la nomination de Tibor Navracsics au poste de commissaire à l'Éducation, à la Culture et à la Jeunesse, malgré l'avis contraire de la commission Culture et Éducation de ce même Parlement.

L'Observatoire de la liberté de création exprime ses plus vives inquiétudes quant à la liberté de création et d'expression, dans l'Union européenne. Celle-ci sera désormais de la responsabilité de Tibor Navracsics, ancien ministre hongrois de la Justice et de l'Administration, auteur de lois portant atteinte, dans son pays, à la liberté des juges, des médias, des ONG, de la Cour constitutionnelle. Le gouvernement auquel il appartenait n'est en effet pas connu pour son action en faveur de la diversité, auteur d'une nouvelle Constitution hongroise légitimement décriée par les institutions européennes seulement deux ans avant cette nomination, et semble plutôt avoir œuvré pour mettre au pas les institutions culturelles hongroises, en mettant à leur tête des populistes prônant la défense de la seule culture hongroise traditionnelle.

L'Observatoire de la liberté de création déplore que ce poste particulièrement symbolique, dont l'objet est le vivre ensemble, soit confié à un responsable politique dont le profil évoque jusqu'à présent tout le contraire de l'esprit d'ouverture au cœur du projet européen. La Hongrie avait certainement bien d'autres candidats mieux à même de mener une telle mission.

L'Observatoire de la liberté de création sera très vigilant sur les mesures, dispositions et directives qui seront proposées par le nouveau commissaire à l'Éducation, à la Culture et à la Jeunesse.

> Télécharger le communiqué.

Membres de l'Observatoire :

- la Fédération des salons et fêtes du livre de jeunesse ;
- le Syndicat des artistes plasticiens (Snap CGT) ;
- l'association des Auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) ;
- le Cipac Fédération des professionnels de l'art contemporain ;
- la Ligue de l'enseignement ;
- la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ;
- l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion (Acid) ;
- la section française de l'Association internationale des critiques d'art (AICA France) ;
- le Groupe 25 images;
- le Syndicat français des artistes interprètes (SFA) ;
- la Société des gens de lettre (SGDL) ;
- la Société des réalisateurs de films (SRF) ;
- le Syndicat français de la critique de cinéma (SFCC).